

L'an deux mille vingt-et-un, le quinze mars à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de **Castelmoron sur Lot**, dûment convoqué en séance, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Madame Line LALAURIE, Maire et Conseillère Départementale.

Date de convocation : 10 mars 2021

Etaient présents : Line LALAURIE, maire, Daniel MARROT, Josianne ESCODO, Jean-Marie PREVOT, Guylène LIA, Jean-Claude VIGNEAU, adjoints au Maire et Christophe PLANTY, Maud DURNEY, Chantal CZWOJDRAK, Ioan CIOCOIU, Fabien VIEL, Michèle ROCH, Gérard ROUAN, Olivier ZOLDAN, Laetitia CAZAUBIEL, conseillers Municipaux.

Absents excusés : Maguy CARMELLI-AMADIO, Johan ARSAC, Annabel LAJOURNADE, Sandrine LACOMBE,

Procuration : Annabel LAJOURNADE à Line LALAURIE

-=-=-

« Petites villes de demain »

Mme le maire ouvre la séance en introduisant Mme Anaïs WOLFF agent de mission à la CC Lot et Tolzac, chargée du tourisme mais aussi du service habitat, venue présenter le projet « petites villes de demain », né de la volonté du Département de revitaliser les territoires ruraux. Dans ce même esprit, les grandes villes avaient bénéficié il y a quelques années d'un programme nommé « action cœur de ville ».

L'ANCT Agence Nationale de la Cohésion des Territoires en tant que porteur du projet a retenu 1000 binômes (communes et intercommunalités) qui se verront accompagnés dans leur démarche afin d'établir un programme sur mesure. Ce dispositif dont la durée est définie par le mandat électoral local (2020-2026) sera concrétisé par la signature d'une convention à passer avant le 31 mars par la CC lot et Tolzac, avalisé par les communes.

Ses objectifs sont les suivants :

- ⇒ Apporter une réponse adaptée à chaque entité
- ⇒ Mobiliser davantage de moyens
- ⇒ Combiner une approche locale et nationale
- ⇒ Se donner le temps de la réflexion en amont

Il s'appuie sur 3 piliers que sont :

- ⇒ Le soutien en ingénierie (co-financement du poste d'agent de mission à hauteur de 75 %)
- ⇒ Des financements publics/privés
- ⇒ L'accès à un nouveau réseau (à travers des webinaires, des partages d'informations)

La convention sera basée sur un diagnostic des documents existants (PLUi, OPAH de 2012-2015, etc). En parallèle, le Département a lancé une étude préalable indispensable dont la prise en charge (50 000 €) s'établira comme suit : 50% par le Département, 25 % par la Banque des territoires et 25 % par la CC Lot et Tolzac.

Des permanences visant à accueillir tant les élus que la population seront organisées dans les locaux de la communauté de communes.

Mme le maire remercie Mme WOLFF pour son exposé et ajoute qu'en ce qui concerne la commune, les priorités seront la mairie et l'habitat avec une politique incitative pour les propriétaires d'immeubles vacants et/ou détériorés qui seront contactés. Elle informe les élus de la naissance d'une plateforme du CAUE « Faire 47 » accessible à l'ensemble des citoyens des territoires qui propose un accompagnement individuel dans les projets de rénovation (de l'étude initiale à l'examen des devis).

Les élus valident à l'unanimité la convention à passer.

Orientations budgétaires 2021

Bien que la commune n'ait pas encore reçu les notifications des dotations de l'Etat, on peut d'ores et déjà établir une ébauche du budget primitif 2021 ; en Fonctionnement, Mme le maire précise que des actualisations seront nécessaires pour faire face aux besoins.

Quant à la section d'Investissement, plusieurs programmes seront inscrits, à savoir :

- ⇒ Aménagements du centre-bourg : financement à clôturer en ce qui concerne les 3 places du Foirail, du temple et du monument aux morts ; il conviendra d'ajouter l'esplanade de la mairie (150 000 € + éclairage)

- ⇒ Rénovation du stadium
- ⇒ Rénovation énergétique de la mairie (200 000 €)
- ⇒ Création de 2 parkings à proximité des établissements scolaires

Point sur les travaux

- Au Foirail, des essais de fontaine auront lieu jeudi (avec un éclairage de 5 couleurs possibles)
- Village de vacances : ouverture du site en avril ; des tests pour détecter l'origine des fuites sur la piscine sont en cours ; un 1^{er} test a permis de rassurer, il n'y a pas de fuite sous terre ; un 2nd test portera sur le liner.
La façade en bois du bâtiment d'accueil est détériorée depuis la petite tempête de cet hiver ; une intervention doit avoir lieu prochainement ; un crépis bi-couleur sera refait dans un premier temps avant de programmer la réfection de la façade l'hiver prochain. Un avis sera demandé à Mr HEN, architecte.
- 3 devis sont établis pour la rénovation d'une partie du 2^{ème} étage de la mairie (ancien logement de fonction de Mme BOISSARD, secrétaire de mairie) ; ces travaux (sur demande du SMAVLOT, dont les besoins en matière de bureaux ont augmenté) permettront d'entretenir les locaux mais également d'assurer un petit revenu locatif supplémentaire.
- Camping : des travaux de mise aux normes électriques et de renforcement de puissance sont indispensables.
- Lotissement des Caillabènes : le 1^{er} coup de pelle a eu lieu ce matin sur le lot cédé à Mr REZEL et Mme FERRAN.
- Adressage normalisé : les plaques de voirie seront prochainement posées par l'entreprise Signaux Girod ; quant aux plaques de maison, les particuliers les installeront eux-mêmes. Un courrier leur sera adressé afin de les informer de la procédure pour venir récupérer leur plaque contre une décharge et obligation de pose immédiate

Mme le Maire remercie Mr PREVOT, Pdt de la commission des travaux, pour son investissement personnel ; il a pris à cœur sa mission et fournit un travail considérable au quotidien.

Questions diverses

- Mme le maire propose d'organiser une opération de nettoyage des berges samedi 27 mars entre 9 h et 12 h afin d'ôter tous les résidus des récentes crues. Une annonce sera mise sur le panneau électronique.
- Lutte contre les pigeons : un professionnel a dénombré près de 4000 volatiles et préconise la pose de 4 cages spécifiques (style volière) sur la toiture de l'école élémentaire, le maintien de celle sur le toit de la mairie et une opération de tir (20 sorties) sur une durée sur 12 mois visant à éliminer une majorité de ces nuisibles, pour un devis de 4000 €
- Mme le Maire précise que des communes alentours font déjà appel aux services de cette société (Le temple sur Lot, Granges sur Lot, Monclar, Laffite sur lot) ; une grande opération pourrait éradiquer une quantité importante de pigeons, un entretien régulier ensuite serait modéré. Cela permettrait de réduire les frais élevés de nettoyage des toitures que la commune supporte. Mr VIEL ajoute que sur les coteaux des milliers de pigeons sont également installés, détruisant les récoltes. Mr ZOLDAN propose d'associer les chasseurs à cette opération. Mme le Maire suggère de commencer par valider le devis de la société et de réexaminer le sujet dans un second temps.
- Mr PLANTY évoque le projet de rénovation de la halle à l'étude ; des devis sont en instance. Mme le maire précise que seul l'éclairage et le remplacement des compteurs peuvent être réalisés rapidement pour bénéficier du FISAC alloué. Des travaux plus conséquents (toiture + peinture) pourront être prévus plus tard.
- Mr PLANTY demande si les routes endommagées par les intempéries seront bientôt réhabilitées et rouvertes à la circulation (ex Jean Del Roc) ; des études doivent être menées par le Département, cela va prendre du temps.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.